

De l'entrepôt au coffret à bijoux

Ariane Roux-Pagès • novembre 24, 2023

De l'entrepôt au coffret à bijoux: La protection d'un cadeau précieux pendant les fêtes. [Ariane Roux Pages](#), Souscriptrice Beazley Art et Précieux

Les fêtes de fin d'année sont une période d'excitation et d'anticipation. Si vous avez des clients grossistes ou détaillants dans l'industrie de la bijouterie, vous savez que c'est leur période la plus chargée de l'année, alors qu'ils augmentent leurs stocks et emplissent leurs boutiques de cadeaux qui, espèrent-ils, répondront aux souhaits d'acheteurs impatients. Pour vos clients particuliers et VIP, c'est une occasion de partage et de présents, un moment où ils achètent des cadeaux pour les personnes qui leur sont chères.

Des précautions s'imposent dans cette période où davantage d'objets de valeur sont stockés et transportés, par des clients tant commerciaux que privés. Le risque de vol, de perte ou de détérioration est accru, particulièrement pour ceux qui stockent, exposent, vendent, achètent ou reçoivent des cadeaux de valeur, tels que des bijoux ou autres biens de luxe. [Une assurance spécialisée et sur mesure](#) est un élément-clé de la gestion des risques pour les entrepreneurs comme pour les particuliers fortunés, car elle prévoit non seulement une indemnisation financière en cas de vol, de perte ou de détérioration, mais également des informations sur les risques et les bonnes pratiques, tirées de l'expérience de nos experts en sinistres et en souscription.

Examinons le parcours d'une paire de boucles d'oreilles : de la sortie de l'entrepôt du grossiste à l'exposition dans un magasin, jusqu'au jour où elles sont offertes et portées par leur heureuse destinataire ; elles seront couvertes à chaque étape de leur parcours.

Assurance Bijoutiers

Au début de leur voyage, nos boucles d'oreilles quittent l'entrepôt du grossiste et arrivent au magasin pour être vendues : les fabricants, les grossistes, les détaillants et les commerçants associés, tels que même les prêteurs sur gages, sont couverts contre les risques de vol ou de dommage matériel. Notre couverture, par exemple, couvre ces boucles

d'oreilles en cas de vol à main armée pendant le transport ou en boutique.

L'un de nos clients détaillants a été reconnaissant pour la valeur de cette protection face au traumatisme causé par un vol en vitrine, alors qu'une quantité importante de bijoux avait été dérobée.

Notre couverture [Bijoutiers Joailliers](#) couvre également d'autres tactiques de vol : un autre assuré a été victime d'un tour de passe-passe : un client sans rendez-vous a demandé à un employé de voir une paire de clous d'oreilles en diamants, l'a distrait et a ensuite échangé les bijoux contre des contrefaçons bon marché.

Clientèle privée

Nos autres contrats contribuent à protéger les boucles d'oreilles lors de la prochaine étape de leur voyage, une fois qu'elles sont achetées et ramenées à la maison, emballées et prêtes à être remises à leur heureux destinataire. Par exemple, notre contrat Collections Privées s'est révélé crucial pour un client malheureux qui rendait visite à ses voisins la veille de Noël lorsque des cambrioleurs sont entrés par effraction dans sa maison. Les voleurs ont dérobé un certain nombre d'objets de valeur dans la maison, et même les cadeaux de ses enfants sous le sapin de Noël.

Enfin, des garanties spécifiques peuvent protéger les boucles d'oreilles à la fin de leur parcours, lorsqu'elles sont offertes en cadeau au propriétaire final. Une autre de nos clientes, qui avait reçu une paire de boucles d'oreilles à Noël, en a malheureusement perdu une lors de la soirée de réveillon quelques jours plus tard. Comme c'était en période de fermeture pour les fêtes, elle n'avait pas pu contacter son courtier pour mettre à jour sa police avec les détails de ce précieux cadeau.

Heureusement pour notre assurée, notre police d'assurance Collections Privée comprend une garantie sur les nouvelles acquisitions, qui couvre les articles nouvellement acquis jusqu'à 60 jours après leur acquisition, laissant au preneur d'assurance le temps de mettre à jour son contrat pour y ajouter le détail des boucles d'oreilles reçues.

Les boucles d'oreilles bénéficiaient également d'une clause « paires et ensembles » : nous avons donc proposé une nouvelle paire de boucles d'oreilles en remplacement, et pris possession de la boucle restante.

Enfin, un rappel pour vos clients fortunés sur les étapes à suivre pour garantir la bonne gestion du sinistre : Il est important de conserver les reçus et factures, et de prendre des photos de tous les cadeaux et objets de valeur. En cas de vol ou de dommages, cela fournira une preuve importante et facilitera grandement le traitement du sinistre.

En cette période de l'année, plus que jamais, le vol ou la perte non seulement de boucles d'oreilles, mais aussi d'autres objets de valeur, peut gâcher ce qui est censé être l'une des périodes les plus joyeuses de l'année. Les produits de luxe, bijoux et objets d'art nécessitent une couverture complète et de qualité, qui permettra à tous les acteurs de la chaîne, du grossiste à l'acheteur, d'être bien protégés et de profiter des fêtes en toute sérénité.



Ariane Roux-Pagès

Souscriptrice

